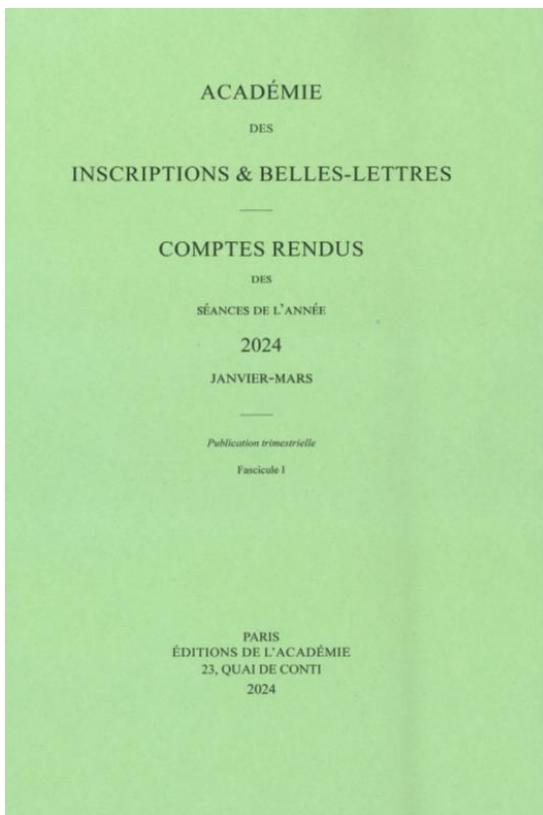


**Académie des Inscriptions et Belles-Lettres**  
**Hommage déposé lors de la séance du 23 mai 2025**

---

**Le Secrétaire perpétuel Nicolas Grimal**

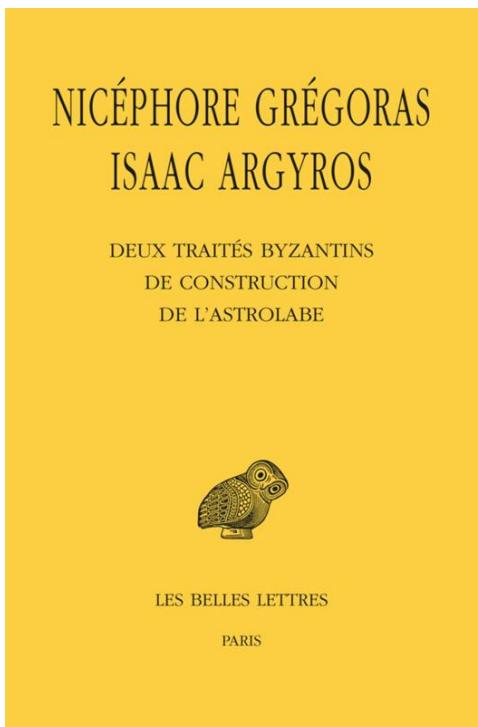


« J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie la livraison 2024/1 des *Comptes rendus*, qui rassemble les textes de 13 exposés donnés lors des séances des mois de janvier-mars, dont 5 note d'information et communications dues respectivement à M<sup>me</sup> Françoise Briquel Chatonnet *et alii* (“Un lot d'ostraca en phénicien découvert à Kition [Larnaca, Chypre]”), M. François Baratte, correspondant français de l'Académie (“Les banquets romains, lieux d'échanges intellectuels : l'apport de la vaisselle ancienne”), M. Denis Rousset, correspondant français de l'Académie (“Les Xanthiens, les Lyciens et Rome au ii<sup>e</sup> et au i<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Deux témoignages nouveaux”), M. François-Xavier Dillmann, correspondant français de l'Académie (“Remarques sur la *defensio patriae* dans la Norvège ancienne”), et M. Anders Hultgård, correspondant étranger de l'Académie (“La Vision d'Énoch le Juste : une apocalypse arménienne”). On y trouvera aussi l'allocution d'accueil prononcée par M. Nicolas Grimal, Secrétaire perpétuel de l'Académie, en ouverture du

colloque “L'Afrique du Nord antique et médiévale et la mer : navigation, installations portuaires, ressources et représentations”, organisé par l'Académie et la Société d'Études du Maghreb préhistorique antique et médiéval (SEMPAM).

Cette livraison rassemble en outre les 35 recensions critiques des ouvrages déposés en hommage sur le bureau de la Compagnie durant ce trimestre. On y trouvera également les discours prononcés par le Président sortant de l'année 2023, M. Yves-Marie Bercé et celle due à son successeur, M. Charles de Lamberterie, Président pour 2024, ainsi que les allocutions de décès prononcées par le Président pour M. Jean-Pierre Babelon, membre de l'Académie et Miklós Szabó, correspondant étranger. Dans ce fascicule figurent le rapport des commissions du prix et des médailles du concours des Antiquités de la France, par M. Jacques Verger, membre de l'Académie, le rapport de la commission du prix Gobert, par M<sup>me</sup> Nicole Bériou et M. Jean-Marie Moeglin, membres de l'Académie et le rapport sur l'état des publications de l'Académie pendant l'année 2022, par M. Nicolas Grimal, Secrétaire perpétuel de l'Académie. »

Denis Feissel

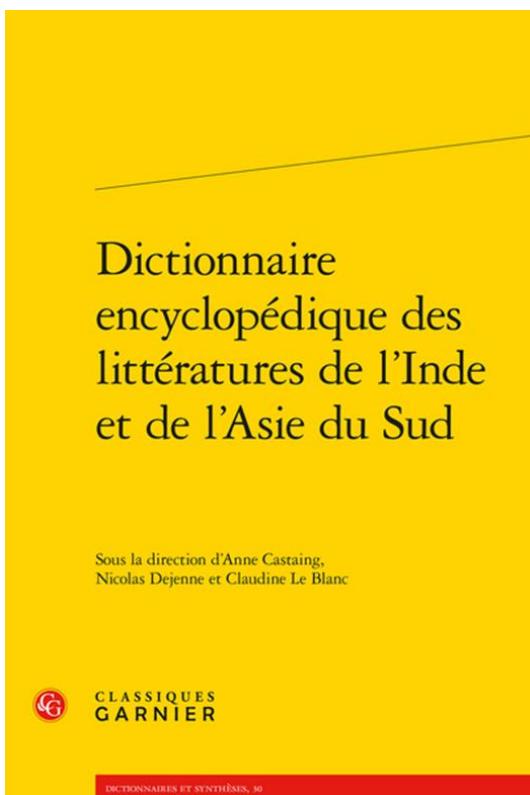


« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, l'ouvrage de C. Jarry (éd.), *Nicéphore Grégoras, Isaac Argyros. Deux traités byzantins de la construction de l'astrolabe*, Paris, Les Belles Lettres, 2021, XVII-187 p. (Collection des Universités de France, série grecque, 562). À six ans de distance, ce savant travail vient heureusement compléter le précédent ouvrage du même éditeur : C. Jarry (éd.), *Jean Philopon. Traité de l'astrolabe*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, clxxxv-73 p. (Collection des Universités de France, série grecque, 512). Les deux volumes sont si liés, par leur sujet et par leur auteur, qu'il convient d'en rendre compte ensemble. Claude Jarry, de formation ingénieur civil de l'Aéronautique, a soutenu en 2011 à l'Université Paris-Sorbonne une thèse consacrée aux *Traités sur l'astrolabe du VI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Bernard Flusin. De cette thèse sont issus les deux volumes parus en 2015 et 2021 dans la Collection des Universités de France qui, pour trois de ces traités, constituent désormais l'édition critique de référence. Le plus ancien

traité grec conservé en ce domaine a pour auteur Jean Philopon, philosophe alexandrin du vi<sup>e</sup> siècle, mais aucun des 74 manuscrits recensés n'est antérieur à 1300, preuve de sa redécouverte sous les Paléologues et du regain d'intérêt que connaît alors l'astronomie à Byzance. C'est aussi l'époque où l'historien et théologien Nicéphore Grégoras compose, vers 1335, la première rédaction de son traité sur l'astrolabe, dont il donnera plus tard une version révisée, conservée dans le *Vaticanus graecus* 1087, manuscrit partiellement autographe. Le traité d'Isaac Argyros, élève de Grégoras, est lui aussi transmis par un autographe, le *Marcianus graecus* 323, daté de 1367-1368. Ces trois traités attendaient de longue date une édition critique, assortie de la traduction et du commentaire indispensables à l'utilisation de textes aussi ardus. Le hasard a voulu que celui de Jean Philopon, dont la précédente édition par Heinrich Hase remontait à 1839, soit réédité à quelques mois de distance par Claude Jarry dans la Collection des Universités de France et par Alfred Stückelberger dans la collection Teubner. L'édition française de Philopon se distingue non seulement par le nombre des manuscrits collationnés (plus d'une quarantaine, de valeur inégale, sur les 78 recensés), mais par son importante introduction, qui rappelle notamment les principes de l'astronomie ptolémaïque. À la différence de Philopon, qui traitait des usages et du fonctionnement de l'astrolabe, ses successeurs byzantins se sont efforcés d'en expliquer la fabrication. L'édition des traités de Grégoras et d'Argyros, publiés pour la première fois en 1939 par Armand Delatte, reposait jusqu'ici sur un nombre limité de manuscrits. C'est entre autres le mérite de Claude Jarry d'avoir su mettre en évidence les deux versions successives du traité de Grégoras. En ce domaine d'études, qui relève certes de la philologie mais plus spécialement de l'histoire des sciences, la disparition du maître que fut Robert Halleux se fait singulièrement sentir. En janvier 2023, celui-ci avait déjà fait à l'Académie un hommage enthousiaste du monumental corpus des astrolabes du monde musulman. S'apprêtant à rendre compte également des traités de Grégoras et Argyros édités par Claude Jarry, Robert Halleux avait bien voulu donner à lire à M<sup>me</sup> Cécile Morrisson et à moi-même le texte préparé pour ce nouvel hommage. Qu'il nous soit permis de citer ici les propres termes de sa conclusion : « Cet ouvrage est une contribution importante à l'histoire des sciences à Byzance. Si on ajoute aux travaux de Claude Jarry le premier livre de la *Tribiblos astronomique* de Théodore Méliténiote

(entre 1352 et 1368), édité en 1990 par Régine Leurquin d'après l'autographe (*Vaticanus graecus* 792), on dispose aujourd'hui d'un premier *corpus astrolabicum*. Celui-ci est toutefois bien lacunaire. Il existe, par exemple, un seul astrolabe byzantin, celui de Brescia (1062) et des textes importants restent inédits. Ainsi Grégoras fut en contact avec le Chypriote Georges Lapithès, copiste du *Vaticanus graecus* 212, fol. 1-16, contenant la traduction en grec d'un traité sur l'astrolabe d'origine inconnue. Il faut encourager l'auteur à continuer en aussi bonne voie. Plus généralement cet ensemble de textes permettra de débrouiller l'écheveau des influences latines, arabes et persanes sur l'astronomie byzantine ». L'Académie, en décernant cette année au récent ouvrage de Claude Jarry la Médaille Charles et Marguerite Diehl, a tenu à saluer et promouvoir l'avancement de ces études, dans un domaine exigeant où les chercheurs ne sont pas légion. »

Sylvain Brocquet



*Dictionnaire encyclopédique des littératures de l'Inde et de l'Asie du Sud*, sous la direction d'Anne Castaing, Nicolas Dejenne et Claudine Le Blanc, Paris : Garnier, collection « Classiques », 2025.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de ses auteurs, l'ouvrage de 1020 pages, publié simultanément sous la forme d'un volume broché et d'un volume relié, est le fruit d'une ambitieuse entreprise collective commencée en juin 2015. Cette quasi-décennie de travail est amplement justifiée, au regard du résultat obtenu. Ce *Dictionnaire* rassemble en effet 700 notices, rédigées par 117 collaborateurs, français ou étrangers (les notices fournies dans des langues autres que le français ont été traduites par les éditeurs), choisis parmi les spécialistes reconnus des différents domaines abordés, que ce soit en termes de langues, d'espaces géographiques ou culturels, de genres ou de mouvements littéraires. Outre ces notices, qui occupent le plus gros du volume (p. 39-992), plusieurs compléments enrichissent le *Dictionnaire* :

une introduction qui précise les principes méthodologiques ayant présidé au choix des entrées (p. 7-25), assortie de trois cartes fort utiles, dont la première montre la répartition des langues principales de l'Asie du Sud contemporaine, la seconde celle de l'Inde au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la troisième un panorama de la diaspora indienne en 2015 (p. 26-28) – ainsi que d'une bibliographie spécifique (p. 39-30) ; un exposé des conventions orthographiques (p. 31) et une liste des langues nommées dans les notices (p. 33), ainsi qu'une liste des 117 contributeurs (p. 35-38) ; à la fin du volume, un glossaire (p. 993-997), une bibliographie générale (p. 999-1004) et un index des notices (p. 1007-1015).

Il faut lire en détail l'excellente introduction pour apprêhender la nature exacte du projet qui a animé, pendant dix ans, les trois éditeurs scientifiques de cette somme. En sept chapitres succincts, ils y présentent de manière synthétique les problématiques auxquelles les a confrontés l'entreprise et la manière dont ils ont tenté de les dépasser, afin de produire un ouvrage qui réponde aux attentes d'un lectorat à la fois indianiste et non-indianiste, mais parfaitement au fait des avancées théoriques les plus récentes en matière de définition du fait littéraire, ou, pour employer un néologisme auquel ils recourent eux-mêmes, de la « littérarité ». Le premier de ces chapitres, « Unité et diversité des littératures d'Asie du Sud : délimitations, circulations, périodisation » relève la singularité et la spécificité de l'objet ainsi nommé, et souligne à juste titre l'absence d'ouvrages récents qui soient de nature encyclopédique tout en étant fondés sur des principes théorique clairs – notamment en langue française : si l'on excepte l'*Encyclopaedia of Indian Literature* (au singulier), en six volumes, publiée à New Delhi entre 1978 et 1993 par la Sahitya Akademi, on ne trouve en effet que des monographies centrées sur une langue, un genre ou une époque (telle la série *A History of Indian Literature* éditée par Jan Gonda entre 1973 et 1987, qui occupe trente volumes), ou des ouvrages excessivement succincts (comme le *Dictionnaire des littératures de l'Inde*, édité par P.-S. Filliozat au PUF en 1994).

Les cinq chapitres suivants posent avec acuité les problèmes que soulève toute entreprise de catégorisation, les délimitations se révélant toujours relatives et fluctuantes, qu'elles soient

géographiques (le 2<sup>e</sup> chapitre interroge le concept d' « Asie du Sud »), linguistiques (le 4<sup>e</sup> chapitre, « Langues indiennes et langues des littératures de l'Inde », questionne la notion d' « aire linguistique indienne »), ou chronologiques (le 6<sup>e</sup> chapitre problématise la « périodisation » usuellement utilisée pour écrire l'histoire littéraire de l'Inde). Mais la difficulté s'étend à la définition même de la « littérarité ». Si le 3<sup>e</sup> chapitre, « Unité et diversité : les présupposés », dénonce les *a priori* essentialistes qui ont donné naissance au mythe d'une « littérature indienne » -- en particulier celui, hérité de l'histoire de l'indianisme européen, qui attribue au sanskrit un rôle à la fois fondateur et unificateur --, le 5<sup>e</sup>, quant à lui, précise que le *Dictionnaire* s'est efforcé de « déjouer les pièges des définitions assurées et du récit unificateur », en proposant au contraire un « panorama polyphonique », à travers la contribution de diverses disciplines. Suivant quelques-uns de leurs prédecesseurs, les éditeurs choisissent de laisser de côté l'immense littérature didactique, mais en signalant les genres qu'elle emprunte et en soulignant l'exceptionnelle théorisation littéraire qui très tôt accompagne les œuvres.

Dans le dernier chapitre, « Circulation et encyclopédie », qui souligne la pertinence de ce concept de circulation pour appréhender la littérarité en Asie du Sud, les éditeurs, s'appuyant sur l'ensemble des constats effectués dans les chapitres précédents, dressent la liste des huit catégories entre lesquelles se répartissent les notices rassemblées dans le *Dictionnaire* : elles traitent en effet soit d'une œuvre (par exemple, la *Bhagavadgītā*), soit d'un auteur (Kabir), soit d'une langue et de la littérature produite dans cette langue (le tamoul et la littérature tamoule), soit d'une notion ou d'un concept descriptif (l'*abhinaya*, « jeu de l'acteur »), soit d'une figure (Sītā), soit d'une institution (Serambore Mission Press), soit d'un genre (l'*Āraṇyaka*, le roman), soit d'un mouvement (les « études post-coloniales »). Ils ajoutent cependant que s'ils ont fait de cette nomenclature la charpente de leur ouvrage, ils n'en ont pas moins constamment cherché à valoriser les marges.

Pour conclure, il faut préciser deux choses. D'une part, que les maîtres d'œuvre de l'ouvrage, par leurs domaines d'expertise respectifs, ont constitué une sorte de « triarchie » particulièrement adaptée à la nature de leur projet : Nicolas Dejenne (Paris III, GREI) est sanskritiste, Anne Castaing (CNRS/EHESS, CESAH), spécialiste des langues et littératures en hindi et en ourdou, et Claudine Le Blanc (Paris III), professeure de littérature comparée, spécialisée en littérature indienne. D'autre part, la gestation du *Dictionnaire* a été accompagnée par un séminaire régulier, animé par ses trois éditeurs et destiné à discuter les problèmes soulevés par l'entreprise, séminaire dans le cadre duquel de nombreux chercheurs sont venus partager leur expertise et leurs interrogations.

Ce *Dictionnaire encyclopédique des littératures de l'Inde et de l'Asie du Sud* est en tous points un ouvrage remarquable. Tout d'abord, par la somme de travail qu'il représente, dont le mérite revient à ses trois éditeurs, qui pendant de si longues années ont su conduire ce projet, solliciter les collaborateurs les plus divers, suivre et harmoniser leur rédaction, assurer l'unité éditoriale et scientifique de l'ensemble. Ensuite, parce qu'il ne s'agit pas seulement d'une compilation, si savante soit-elle, mais d'une recherche au sens plein du terme, sans cesse interrogeant ses présupposés et sans cesse élaborant sa méthodologie, de manière à produire un ouvrage qui fasse ressortir la spécificité de son objet. L'introduction peut à ce titre faire office de modèle, qui en moins d'une vingtaine de page offre une synthèse extrêmement nuancée des problèmes que pose la notion même de littérature indienne ou sud-asiatique, dans une perspective à la fois comparatiste et historique. Il faut enfin souligner, et louer, l'incontestable utilité de ce livre, appelé à devenir très vite un ouvrage de référence pour tous les indianistes, quelle que soit leur spécialité linguistique, historique ou disciplinaire, ainsi qu'une mine d'informations pour quiconque s'intéresse au fait littéraire en général et s'engage dans une réflexion comparative. On ne peut que se féliciter, par ailleurs, que cet excellent *Dictionnaire*, qui vient combler un manque patent, soit rédigé en français.